



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du vendredi 08 avril 2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 04 avril 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 04 avril 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le huit avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du quatre avril 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame SAHUT Géraldine a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.

Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Monsieur CALTOT Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2022/28 – ACHAT D'UNE APPLICATION NUMÉRIQUE POUR LA GESTION DU SERVICE ENFANCE DE LA COMMUNE

Actuellement, la facturation et la réservation des services de cantine, de garderie et de centre de loisirs sont gérées manuellement par le directeur du centre de loisirs.

Ces tâches administratives demandent beaucoup de temps et sont une source potentielle d'erreurs.

Il existe des logiciels qui permettent aux familles d'effectuer leurs réservations et de payer leurs factures directement en ligne.

Différents devis ainsi que les subventions mobilisables pour financer ce nouveau service ont été présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **CHOISIT le logiciel « Mon espace famille » dont la licence est éditée par la société JVS MAIRISTEM ;**
- **CHOISIT l'offre n° 3 auprès de l'entreprise CAUX FORMATIQUE qui consiste en :**
 - l'achat et l'installation d'une licence pour un coût de 5 493,60 € TTC, somme qui sera inscrite en investissement au compte 2051 du budget supplémentaire ;
 - l'achat d'une tablette numérique pour un coût de 364,80 € TTC, somme qui sera inscrite en investissement au compte 2183 du budget supplémentaire ;
 - un abonnement annuel à l'espace en ligne pour un coût de 547,20 € TTC, somme qui sera inscrite en fonctionnement au compte 6188 du budget supplémentaire ;
 - un abonnement annuel pour l'hébergement et la maintenance de la solution parascolaire, incluant un pack de 1 000 SMS pour un coût de 1 300,56 € TTC, somme qui sera inscrite en fonctionnement au compte 6156 du budget supplémentaire ;
 - la formation et l'accompagnement à l'utilisation du logiciel pour un coût de 1 620,00 € TTC, somme qui sera inscrite en fonctionnement au compte 6184 du budget supplémentaire ;

Date d'affichage de la présente délibération

Le 13 avril 2022

N° 2022/28

- AUTORISE le Maire à demander les subventions mobilisables auprès de la CAF et de France Relance.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération
Le 13 avril 2022